RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COMMUNE DE BELLOY-EN-FRANCE Département du Val d'Oise Arrondissement de Sarcelles Canton de Fosses

Envoyé en préfecture le 12/07/2024 Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 12/07/2024



ID: 095-219500568-20240708-08072024-AU



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné Raphaël BARBAROSSA, Maire, certifie que durant le Conseil Municipal du 04 avril 2024, lors du vote du point relatif à l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes au titre de l'année 2024 (point n°7) une erreur matérielle s'est glissée.

En effet, Madame Malek, Madame Marais et M. Hennequin lors de la mise aux voix de l'attribution des subventions ci-dessous se sont abstenus et n'ont pas votés contre comme indiqué dans la délibération :

ASSOCIATIONS	MONTANTS 2024
ASSOCIATION JEUX ANIMATION DENTENTE	400,00€
C.B.B.F	850,00€
AMICALE SAPEURS POMPIERS	64,00€
CNAS	6 100,00 €
BELLOY EN FETE	11 500,00 €
D'Z'ILES	300,00€
C.C.M.B	1 000,00 €
AFM TELETHON	400,00€
DIVERS	5 000,00 €
LES MINIS BELLOISIENS	500,00€
SAMBO	1 000,00 €
AIKIDO	50,00€

Fait à Belloy-en-France, le 08 juillet 2024, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

Raphaël BARBAROSSA.

olver.

Mairie

5 place Alphonse Sainte-Beuve 95270 BELLOY-EN-FRANCE

Tél: 01 30 35 70 14 - Fax: 01 30 35 96 60